

Ville de Monthey
Urbanisme, Bâtiments & Constructions
Hôtel-de-Ville 2 / Cp 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 76 02 / F. 024 475 76 49
ubc@monthey.ch / www.monthey.ch

Insertion dans :
Bulletin officiel No 50 du 13.12.2013
Piliers du 13.12.2013
au 13.01.2014

Monthey, le 11 décembre 2013

N/réf. ECO/gp

MISES A L'ENQUETE PUBLIQUE

La Commune de Monthey soumet à l'enquête publique, durant un délai de trente jours, les demandes suivantes :

- Requérants : Mme Yanick et M. Belgacem Hantach, Rte de la Jurna 58, 1871 Choëx.
Situation : parcelle No 4219, folio 36, au lieu-dit « Chez Bollut », située en zone R1, individuelle coteau B, du règlement communal des constructions et des zones; propriété des requérants; coordonnées : 2'563'145/1'120'930; dossier déposé le 7 octobre 2013.

Objet : construction de murs, d'escaliers extérieurs et de murs de soutènement et création d'une porte de garage / mise en conformité du projet autorisé le 7 mai 2012.

Remarque : la réalisation des murs de soutènement nécessite, d'une part, une dérogation de distances aux limites, et, d'autre part, une dérogation de hauteur.
- Requérante : Smart Building SA, représentée par JME-Architecture SA, Av. de Chillon 36, 1820 Veytaux.
Situation : parcelle No 6137, folio 23, au lieu-dit « Boeuferrant », située en zone A1, industrie et artisanat, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de M. Roger Cardis, de l'hoirie Emile Giamboni et de hoirie Hermine Giamboni Donze, promis-vendu à la requérante; coordonnées : 2'562'925/1'124'975; dossier déposé le 31 octobre 2013.

Objet : construction d'un bâtiment à activités multiples dans le domaine de l'énergie, d'un appartement lié aux activités, de 49 places de parc et des aménagements extérieurs y relatifs.

Remarque : la création des places de parc nécessite une dérogation de distances à la forêt et la construction du bâtiment nécessite une dérogation à l'alignement de la route cantonale.
- Requérante : Smart Building SA, représentée par JME-Architecture SA, Av. de Chillon 36, 1820 Veytaux.
Situation : parcelle No 6137, folio 23, au lieu-dit « Boeuferrant », située en zone A1, industrie et artisanat, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de M. Roger Cardis, de l'hoirie Emile Giamboni et de hoirie Hermine Giamboni Donze, promis-vendu à la requérante; coordonnées : 2'562'925/1'124'975; dossier déposé le 6 décembre 2013.

Objet : pose d'un container de chantier et d'un panneau publicitaire.

4. Requérante : Zürich Assurances, Rue du Fay 2, 1870 Monthey.
Situation : parcelle No 614, folio 7, au lieu-dit « Cotterg », située en zone de constructions et d'installations d'intérêt public du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la PPE « Du Fay »; coordonnées : 2'562'089/1'122'568; dossier déposé le 26 novembre 2013.
Objet : pose d'une enseigne lumineuse en façade et d'un autocollant sur la porte d'entrée du bâtiment existant.
5. Requérant : M. Jean-Millius, Rte de Mareindeux 33, 1870 Monthey.
Situation : parcelle No 4141, folio 30, au lieu-dit « Mareindeux », située en zone R2, individuelle coteau A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de Mme Marie-José Millius; coordonnées : 2'562'347/1'121'606; dossier déposé le 29 novembre 2013.
Objet : construction d'un couvert de terrasse.
6. Requérante : Gérance Künzle SA, Av. de la Gare 24, 1870 Monthey.
Situation : parcelle No 3797, folio 17, au lieu-dit « Tronchet », située en zone R8, habitation collective A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de Mme Natalia Honold-Carranza; coordonnées : 2'562'250/1'123'150; dossier déposé le 5 décembre 2013.
Objet : changement d'affectation d'un local commercial sis au rez-de-chaussée du bâtiment existant, en deux appartements.
7. Requérants : Mme et M. Christine et Eduardo Lamas, Rte des Cerisiers 63, 1871 Choëx.
Situation : parcelle No 5776, folio 38, au lieu-dit « Croire », située en zone R1, individuelle coteau B, du règlement communal des constructions et des zones; propriété des requérants; coordonnées : 2'562'572/1'121'043; dossier déposé le 5 décembre 2013.
Objet : construction d'un couvert à voiture.
Remarque : cet objet nécessite une dérogation à l'alignement de la route des Cerisiers.
8. Requérants : Mme et M. Annick et Rolf Bourquin, représentés par TMB Partners SA, Rue de la Piscine 10, 1950 Sion.
Situation : parcelle No 4931, folio 47, au lieu-dit « Planches », située en zone M1, individuelle montagne, du règlement communal des constructions et des zones; propriété des requérants; coordonnées : 2'562'723/1'119'448; dossier déposé le 9 décembre 2013.
Objet : construction d'un chalet et des aménagements extérieurs y relatifs.
Remarque : cet objet nécessite une dérogation au mouvement de terrain.
9. Requérant : Cat'Pattes et Compagnie, Av. de la Plantaud 34A, 1870 Monthey.
Situation : parcelle No 6118, folio 31, au lieu-dit « Semilles », située en zone R6, habitation collective C, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la PPE Les Semilles B; coordonnées : 2'562'867/1'121'937; dossier déposé le 9 décembre 2013.
Objet : pose d'une enseigne lumineuse.
10. Requérant : M. Jean-Michel Poncet, représenté par Ansermet SA, Rte des Tèches 18, 1892 Lavey-Village.
Situation : parcelle No 5583, folio 36, au lieu-dit « Chez Bollut », située en zone R1, individuelle coteau B du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant; coordonnées : 2'563'190/1'120'890; dossier déposé le 2 décembre 2013.
Objet : construction d'une villa Minergie de deux logements, d'un garage et de 4 places de parc.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès du service "Urbanisme, Bâtiments & Constructions" pendant les heures d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.

Les observations et les oppositions, dûment motivées, devront être adressées, par écrit, au conseil municipal dans un délai expirant le

lundi 13 janvier 2014 à 18.00 heures